



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

gazole

Question écrite n° 50539

Texte de la question

M. Maurice Leroy souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la « ristourne gazole » qui jusqu'à présent ne concerne que les transports routiers. Un projet d'extension de celle-ci aux transports publics urbains serait en préparation. Il serait souhaitable que cette mesure ne concerne pas les seuls grands centres urbains, mais s'applique également aux transports scolaires qu'ils soient en zone urbaine ou en milieu rural. Il demande au Gouvernement les dispositions qu'il entend mettre en oeuvre afin que les ruraux ne soient pas les constants oubliés des mesures gouvernementales.

Données clés

Auteur : [M. Maurice Leroy](#)

Circonscription : Loir-et-Cher (3^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50539

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 11 septembre 2000, page 5202